



**CANADIAN ACADEMY OF SPORT MEDICINE  
ACADÉMIE CANADIENNE DE MÉDECINE DU  
SPORT**

*“Committed to Excellence • L’excellence dans la pratique”*

## **ÉNONCÉ DE POSITION**

### **LE VIH EN CONTEXTE SPORTIF**

Jeffery Robinson, MD, Dip Sport Med

*Cet énoncé de position a été écrit par le groupe de l’Académie canadienne de médecine du sport (l’ACMS), Travail sur les maladies infectieuses dans les sports. Cet énoncé de position a été accepté par le Conseil de l’ACMS comme une énoncé de position d’ACMS en 1993, révisé 1994 et révisé juin, 1999 .*

## **INTRODUCTION**

L'Académie canadienne de médecine sportive (ACMS) reconnaît l'importance de jeter de la lumière sur les questions liées au Virus d'Immuno-déficience Humaine (VIH) dans les sports. L'ACMS croit qu'il est important d'informer les milieux sportifs des conséquences de l'infection par le VIH et de la transmission du virus. L'ACMS pense qu'il est également important de faire porter la discussion sur l'Hépatite B et l'Hépatite C, puisque ces virus se transmettent selon un mécanisme très similaire à celui de la transmission du VIH.

## **DÉFINITIONS DE VIH, VHB ET VHC**

Le Virus d'Immuno-déficience Humaine (VIH) est la cause du Syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA). Le VIH attaque et endommage gravement le système immunitaire du corps. Sans la protection du système immunitaire, les personnes atteintes du SIDA souffrent d'infections et de cancers mortels. Les personnes peuvent être infectées du VIH pendant plusieurs années avant d'en présenter les symptômes.

L'Hépatite B (VHB) et l'Hépatite C (VHC) sont elles aussi des infections virales. Les virus de l'Hépatite s'attaquent au foie, causant des maladies graves. Les complications résultant de l'Hépatite peuvent être mortelles.

Les trois virus, VIH, VHB et VHC, sont tous les trois transmis de la même façon.

## TRANSMISSION

Le VIH se transmet par les voies suivantes:

1. Rapports sexuels: d'abord par des rapports sexuels avec pénétration et échange de sperme et/ou de sécrétions vaginales et du col utérin. C'est le mode le plus commun de transmission du VIH.
2. Les inoculations parentérales: se produisent lorsque les liquides organiques d'une personne infectée pénètrent le système sanguin d'une autre personne, par l'un ou l'autre des moyens suivants:
  - A) Transfusion sanguine et seulement lorsque le sang n'a pas été soumis à des techniques de détection du virus. (Au Canada, tout le sang est soumis à des techniques de vérification depuis novembre 1985).
  - B) Les blessures percutanées: les piqûres résultant de l'usage d'aiguilles contaminées et d'autres objets pointus;
  - C) Le sang contaminé d'une plaie béante: le risque que cela se produise est très faible, inférieur à celui qu'on observe dans les autres modes de transmission du virus.
3. Les inoculations périnatales: d'une mère porteuse du virus à son enfant/foetus.

La plus grande partie de nos connaissances sur la transmission du VIH par des voies non sexuelles résulte d'observations menées dans un contexte de soins de santé. Dans une étude portant sur 2042 de cas de blessures percutanées où il y avait du sang infecté de VIH, six travailleurs de la santé ont été infectés. De ces six cas, cinq se rapportaient à des blessures infligées au moyen d'aiguilles ou d'objets pointus. Un seul se rapportait à du sang coulant d'une plaie béante. Dans tous les cas, ces personnes étaient entrées en contact avec une grande quantité de sang infecté par le VIH.

Entre autres liquides organiques qui peuvent être des véhicules de transmission du VIH, mentionnons:

le sang, le sperme, le lait maternel, les sécrétions vaginales et du col utérin

Entre autres liquides organiques qui ne peuvent pas être des véhicules de transmission du VIH, mentionnons:

les larmes, la salive, la sueur, l'urine, le crachat, les gouttelettes de salive

Le VIH ne se transmet pas par des poignées de main, des contacts de la peau, l'eau des piscines, l'eau des bains publics, les sièges des cabinets (toilette), la nourriture ou l'eau

potable (Organisation mondiale de la Santé, 1989). On ne connaît pas de cas de transmission du VIH par le contact avec des surfaces contaminées, telles les tapis de lutte, les tables d'examen, les sièges des cabinets, les éviers et autres surfaces du genre.

Bien que le VIH, le VHB et le VHC se transmettent tous de la même façon, ils ne sont pas identiques. Le VHB et le VHC se transmettent plus facilement que le VIH.

## **RISQUES DE TRANSMISSION DU VIH DANS LES SPORTS**

Les risques de transmission du VIH dans les sports sont extrêmement faibles. Cette affirmation s'appuie sur les preuves recueillies dans le contexte des soins de santé et le type d'exposition au virus qu'on retrouve dans les activités sportives.

Les sportifs sont soumis aux mêmes risques d'infection par le VIH que n'importe quelle autre personne dans la population dans son ensemble. Les rapports sexuels demeurent le moyen le plus commun de contracter le virus.

Lorsqu'ils sont en voyage, les participant(e)s à des activités sportives devraient être conscient(e)s qu'ils peuvent entrer en contact avec des populations où le taux de fréquence de ces virus est plus élevé qu'ici. Il y a des pays où on pourrait leur dispenser des soins médicaux qui peuvent augmenter leurs chances de contracter ces virus, par exemple, des transfusions d'une quantité de sang qui n'aurait pas été soumise à des techniques de détection préalables ou des injections avec des aiguilles contaminées.

## **PRÉVENTION**

Les recommandations qui suivent ont pour but de réduire les risques de transmission du VIH. Bien que ces recommandations se rapportent plus directement au VIH, elles permettront également de réduire les risques de transmission d'autres virus, dont le VHB et le VHC.

### **A. CONSEILS DE PRÉVENTION D'APPLICATION GÉNÉRALE**

1. Les pratiques sexuelles sécuritaires et l'abstinence sont les facteurs qui contribuent le plus à réduire les risques de transmission du VIH.
2. Des vaccins contre plusieurs virus, y inclut le VHB, sont maintenant disponibles et les athlètes, entraîneurs et travailleurs de la santé devraient songer à s'en munir. Il faudrait également songer à se faire vacciner contre les autres virus, si des vaccins sont rendus disponibles.
3. Des instruments servant à percer la peau, telles des aiguilles et des seringues utilisées pour les injections, le perçage des oreilles, le tatouage, l'acupuncture et la suture, devraient être stérilisés, n'être utilisés qu'une seule fois et ne pas être partagés.

4. Il ne faudrait pas se partager des objets d'hygiène personnelle qui peuvent percer la peau ou les membranes muqueuses. Mentionnons, par exemple, les rasoirs, les brosses à dent et les pinces à ongles.
5. Le sang et les produits sanguins doivent être soumis à des techniques de détection du VIH avant transfusion. Il faut également soumettre le sang et les produits sanguins à des techniques de détection du VHB et du VHC.
6. Les participant(e)s à des activités sportives en voyage devraient s'assurer des précautions médicales à prendre à chacun des endroits où ils prévoient se rendre.

## **B. CONSEILS DE PRÉVENTION SE RAPPORTANT PLUS PARTICULIÈREMENT AU SPORT**

1. La meilleure précaution à prendre dans les cas de blessures sanglantes c'est de se munir de l'équipement protecteur requis. L'équipement protecteur devrait être conçu et entretenu de façon à prévenir les blessures sanglantes. Dans l'exercice de tous les sports de contact, il faudrait songer à se munir d'équipements conçus pour prévenir les risques de blessures occasionnant des plaies béantes, par exemple des protège-dents visant à empêcher la pénétration de la peau d'un autre participant.
2. Comment traiter une blessure sanglante:
  - i) Si les saignements se produisent au moment où d'autres participants peuvent être exposés au sang, il faut que la personne se retire jusqu'à ce que l'hémorragie ait cessé. Il faut à la fois nettoyer la plaie avec un antiseptique et bien la recouvrir.
  - ii) Tous les vêtements souillés de sang doivent être remplacés avant que l'athlète puisse reprendre son entraînement ou retourner à la compétition. Il faut nettoyer les vêtements souillés de sang ou d'autres liquides organiques dans de l'eau chaude et savonneuse.
  - iii) Tous les équipements et toutes les surfaces contaminées de sang ou d'autres liquides organiques doivent être nettoyés avec une solution d'une partie d'eau de Javel pour neuf parties d'eau. Il faut préparer une nouvelle solution tous les jours.
  - iv) Quand on nettoie des épanchements de sang ou d'autres liquides organiques, il faut observer les précautions suivantes:
    - porter des gants imperméables;
    - essuyer les liquides organiques avec un essuie-tout ou des chiffons jetables;
    - désinfecter la plaie de la façon qu'on a décrite en 2 i);
    - mettre tous les déchets souillés dans un sac de plastique pour être jetés;
    - retirer ses gants et se laver les mains avec de l'eau et du savon.

3. D'autres types de blessures, dont les écorchures, toutes les lésions cutanées et les éruptions transitoires des athlètes, de leurs entraîneurs et des officiels doivent être examinées par le personnel médical. Il faut que l'on puisse confirmer que ces écorchures, lésions et éruptions ne sont pas infectieuses et qu'on peut bien les recouvrir avant que l'athlète ne puisse commencer ou recommencer à participer à l'activité sportive.

## **C. CONSEILS DE PRÉVENTION POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL MÉDICAL ET LES PERSONNES QUI ADMINISTRENT LES PREMIERS SOINS**

Ces conseils s'adressent aux médecins, thérapeutes et autres professionnels de la médecine sportive. Les entraîneurs et les officiels devraient eux aussi suivre ces conseils, dans la mesure du possible.

1. Porter des gants imperméables chaque fois qu'on entre en contact avec le sang ou les liquides organiques d'une autre personne. Changer de gants après avoir traité chaque personne.
2. Après avoir retiré ses gants, se laver les mains avec du savon et de l'eau.
3. Lorsqu'un épanchement de sang ou de liquide organique résulte des soins médicaux apportés à une blessure, laver le sang ou les liquides organiques de la peau ou de la plaie, aussitôt que possible, avec un antiseptique ou de l'eau savonneuse.
4. Les objets pointus et les seringues devraient être considérés comme des véhicules potentiels d'infection et il faudrait les manipuler avec le plus grand soin, de façon à prévenir les blessures accidentelles. Après usage, les seringues, les aiguilles et les autres objets pointus devraient être remises dans un contenant aux parois résistantes, non susceptibles d'être perforées de l'intérieur, pour en disposer de la façon indiquée pour tous les déchets médicaux. Il ne faudrait jamais volontairement recourber, briser, retirer ou manipuler d'une façon ou d'une autre les aiguilles et les lames.
5. Les personnes dispensant des soins qui souffrent d'eczéma ou de lésions cutanées suintantes ou présentent des plaies béantes devraient prendre l'habitude de toujours porter des gants imperméables lorsqu'elles soignent les gens.
6. On peut procéder au traitement des blessures qui mettent la vie en danger, par exemple en contrôlant l'hémorragie ou en appliquant la réanimation bouche à bouche, sans utiliser des gants ou des protège-dents, bien qu'il faudrait employer de tels accessoires chaque fois qu'ils sont disponibles.

## **D. LE SUIVI DE L'INCIDENT**

Si un événement se produit à un endroit où un athlète court des risques d'infection virale, il faudrait communiquer avec un médecin immédiatement, pour qu'il puisse évaluer la situation et prendre les mesures qui s'imposent.

## **TESTS ET ANALYSES**

Des analyses de sang précises sont disponibles, pour dépister le VIH, le VHB et le VHC.

On n'est pas justifié de contraindre les athlètes de se soumettre à des tests de dépistage de ces virus.

Des individus peuvent volontairement accepter de se soumettre à de tels tests. Il faudrait alors que ce soit en toute connaissance de cause, que ces personnes puissent bénéficier de toute l'assistance dont elles auraient besoin avant et après le test et qu'elles soient assurées de la confidentialité de ces résultats.

## **LES SPORTIFS SÉROPOSITIFS**

1. Une personne séropositive ne devrait pas être exclue de la pratique d'un sport pour la seule raison qu'elle est porteuse du VIH.
2. Une personne séropositive devrait chercher à bénéficier de soins médicaux d'abord et avant tout pour déterminer son propre état de santé, tirer avantage de traitements éventuels et discuter des possibilités qui lui sont offertes de continuer à pratiquer des sports.

## **ÉDUCATION**

Les organismes sportifs, les clubs et groupes sociaux doivent être au courant des conseils donnés plus haut et veiller à ce que tous les participant(e)s à des activités sportives, les officiels et le personnel de soutien soient également au courant. De plus, il pourrait s'agir là d'une bonne occasion de passer en revue les pratiques d'hygiène généralement liées à la pratique des sports (OMS, 1989).

Information spécifique de l'énoncé Le VIH en contexte sportif :

**Dr. Jeffery Robinson**

Information générale de l'ACMS :

**Ms. Dawn Haworth**

Suggestions du site web :

**ishrier@med.mcgill.ca**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du SIDA, communiquer avec:

- Votre médecin
- Votre unité de santé publique ou Centre de santé communautaire
- Votre organisme communautaire local de lutte contre le SIDA
- Secrétariat national sur le SIDA  
pièce 1742, Immeuble Jeanne-Mance,  
Pré Tunney,  
Ottawa (Ontario), K1A 0K9  
Téléphone: (613) 952-5258
- Le Programme d'éducation/information sur le SIDA  
Association canadienne de santé publique  
400 - 1565, avenue Carling  
Ottawa (Ontario) K1Z 8R1  
Téléphone: (613) 725-3769  
Télécopieur: (613) 725-9826